

LE CONTINGENT DES GRENADIERS FRIBOURGEOIS

GARDE D'HONNEUR OFFICIELLE DES AUTORITÉS SUPÉRIEURES DU CANTON DE FRIBOURG

Honneur



Fidélité

en vertu

de l'arrêté du Conseil d'Etat du Canton de Fribourg du 2 octobre 1964
des Statuts et du Règlement de Service du Contingent des Grenadiers fribourgeois
du procès-verbal de l'Assemblée générale du 4 mars 2016 à Avry-Rosé
de la cérémonie de promotion de la Prise d'armes du 22 avril 2016 à Fribourg

et sur la proposition de l'Etat-major

dans l'entière confiance qu'en brave et loyal officier du Contingent il s'engagera sans
faillite au profit de la Garde d'honneur officielle des Autorités supérieures de ce canton

a promu

le Lieutenant

PIERRE BERTHERIN

à Bulle, né le 18 avril 1956, originaire de Vaulruz (FR)

au grade de

CAPITAINE

et à la fonction d'

ADJUDANT

chef de la Chancellerie et du protocole

L'écu jouira de tous les honneurs et prérogatives attachés à ce grade dans lequel
due obéissance lui sera rendue

en foi de quoi les présentes lui ont été remises sous le sceau du Contingent et les
signatures requises

à Fribourg, le 11 mai 2016

AU NOM DU CONTINGENT DES GRENADIERS FRIBOURGEOIS

Le Commandant

Colonel Pierre Dessibourg



Le Vice-commandant

Lieutenant-colonel Richard Majeux